

<http://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article123>



Quelle rentrée pour les lycées professionnels ?

- SECONDAIRE



Date de mise en ligne : samedi 5 septembre 2009

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

A la rentrée 2009 tous les élèves qui entreront en lycée professionnel rejoindront une seconde bac pro ou une classe de préparation au CAP. Seule 4 filières continueront de proposer (au moins pour cette année) la formation BEP+bac (4 ans en tout) : transport routier, hôtellerie, sanitaire et social et optique.

La généralisation du bac pro dans ces secteurs a été refusé par les organisations professionnelles dont la voix semble être mieux entendue au ministère que les personnels.

Réduction quantitative et qualitative de la formation

Désormais l'élève sortant de 3ème se lancera dans un bac pro 3 ans, là où l'ancien cursus lui permettait souvent de reprendre confiance en lui puis de préparer un bac pro. De « meilleurs » élèves choisiront la voie professionnelle, mais que les mauvais ne s'inquiètent pas : pour eux, on va rouvrir des CAP !

Les CAP courants étaient remplis traditionnellement d'élèves venus de SEGPA ; quelques places seront maintenant réservées aux élèves de 3ème générale ou de découverte professionnelle. Même l'Inspection d'Académie s'attend à la rentrée à une forte tension sur l'attribution de ces places et pourrait doubler les capacités d'accueil. Pourquoi ? Parce qu'il n'y a plus de BEP ! Oublions l'objectif d'amener les élèves le plus loin possible dans la poursuite d'étude...

On promet pourtant de mettre en place des passerelles, du CAP par exemple en 2ème année de bac pro. On suppose donc que des élèves auront abandonné à l'issue de la 1ère année. Si cette réalité existe bel et bien, il est difficile de l'utiliser comme politique de gestion des effectifs ! Les titulaires du CAP pourront donc poursuivre leurs études si leur filière n'a pas été jugée attractive par ceux qui s'y étaient inscrits en première année. Dès la rentrée 2008, des sections de Bac Pro en 2 ans ont été fermées, obligeant les titulaires de BEP à choisir un autre bac, ou un autre lycée, ou encore la 2ème année d'un bac pro 3 ans déjà existant. Qui a dit « Bricolage » ?

Tout cela est accessoire par rapport au véritable objectif de la « réforme » : faire des économies ! Réduire d'1/4 la formation, c'est supprimer 1/4 des Professeurs de Lycée Professionnel (PLP). Sachant que l'on est dans un secteur gros consommateur de précaires, on peut s'inquiéter des dégâts sur les personnels.

Situation qui devrait s'aggraver avec la suppression des IUFM et la mastérisation : où sont les masters de boulangerie, menuiserie, etc. ?

Le lycée professionnel est plus que jamais un laboratoire

Dans le flou, toutes les folies sont permises ! Et en prime des idées pour la réforme du lycée général !

La mise en place d'un oral de rattrapage au bac pro est une vraie mascarade.

Quelle rentrée pour les lycées professionnels ?

L'obtention d'un 6 de moyenne aux matières générales suffira pour se présenter à un oral de 20 minutes portant sur les seuls stages (déjà évalués par ailleurs), oral qui permettra de tout rattraper. Au cas où cela ne suffirait pas à gonfler les résultats, le maximum de bienveillance est conseillé aux membres du jury, un enseignant de matières générales et un de matières professionnelles, à moins que l'on ait pu trouver un « vrai » professionnel.

Tout élève inscrit en bac pro devra présenter en cours de cursus un BEP ou un CAP, dont les épreuves se passeront quasiment toutes en Contrôle en Cours de Formation : on mesure là aussi quelle sera la charge de travail supplémentaire pour les personnels. Les enseignants vont devoir défendre leurs disciplines. Des IPR ont prévenu des collègues qu'ils seraient évalués sur ce nouvel aspect du métier. Les Dotations Horaires Globales comprennent désormais un volet d'heures à répartir entre les disciplines, le tout pour pouvoir, bien sûr, s'adapter aux réalités des besoins des élèves. On imagine déjà l'ambiance en salle des profs au moment d'attribuer ces heures et de se battre pour sauver le poste d'un collègue d'une autre discipline. Et là aussi bonjour le recours aux précaires...

Et retour de la perspective de l'annualisation ! Là où les élèves effectuaient un total de 18 semaines de stage sur 4 ans, on passe à 22 semaines sur 3 ans.

Et une solution est déjà expérimentée dans certains LP pour pallier les difficultés anciennes des élèves pour trouver des stages (plus la crise !) : la classe est séparée en 2 groupes, et pendant que l'un est en stage les cours sont assurés pour l'autre. Dire que les réductions de DGH avaient mis fin aux dédoublements, que les enseignants libérés de cours effectuaient des visites de stage... Et continuons de considérer comme farfelues les demandes faites aux collègues d'intégrer à leur classe habituelle les élèves de Centres de Formation pour Apprentis lors de leur période de formation, mais si, c'est faisable, il suffit d'un peu d'imagination...

Sud Education défend un enseignement professionnel public de qualité, non soumis aux exigences des entreprises, et revendique un « autre » enseignement secondaire évitant le tri social avec une orientation précoce.